



ЕВРОПЕЙСКИ ПАРЛАМЕНТ PARLAMENTO EUROPEO EVROPSKÝ PARLAMENT EUROPA-PARLAMENTET
EUROPÄISCHES PARLAMENT EUROOPA PARLAMENT ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ EUROPEAN PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN PARLAIMINT NA HEORPA PARLAMENTO EUROPEO EIROPAS PARLAMENTS
EUROPOS PARLAMENTAS EURÓPAI PARLAMENT IL-PARLAMENT EWROPEW EUROPEES PARLEMENT
PARLAMENT EUROPEJSKI PARLAMENTO EUROPEU PARLAMENTUL EUROPEAN
EURÓPSKY PARLAMENT EVROPSKI PARLAMENT EUROOPAN PARLAMENTTI EUROPARLAMENTET

ELECTION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE CONSTITUANTE EN TUNISIE

DELEGATION D'OBSERVATION DES ELECTIONS

20-25 octobre 2011

**RAPPORT DE MONSIEUR GABRIELE ALBERTINI,
PRESIDENT DE LA DELEGATION**

Annexes:

- I. Liste des participants
- II. Programme de travail de la délégation et équipes de déploiement le jour de l'élection
- III. Déclaration préliminaire de la Mission d'observation des élections de l'Union européenne
- IV. Communiqué de presse

INTRODUCTION

Le 23 Octobre 2011, les tunisiens étaient appelés à élire une Assemblée Nationale Constituante (ANC), qui devra adopter une nouvelle constitution, élire un nouveau président de la République et nommer un nouveau gouvernement.

En réponse à l'invitation du gouvernement de la République Tunisienne et de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), l'Union européenne a déployé une Mission d'observation des élections, dirigée par M. Michael Gahler, député du Parlement européen. Cent quatre-vingts observateurs, ressortissants de 26 des 27 Etats-membres de l'UE, de la Norvège, de la Suisse et du Canada ont été déployés dans le pays dans le but d'évaluer le processus électoral au regard des lois de la République Tunisienne ainsi que des engagements internationaux de la Tunisie.

Une délégation du Parlement européen a rejoint la Mission d'observation des élections de l'Union européenne le 20 octobre. La Conférence des présidents avait autorisé, le 12 mai, une délégation exceptionnellement composée de 14 députés, en raison de l'importance de l'élection.

La délégation était présidée par M. Gabriele ALBERTINI et coprésidée par M. Pier Antonio PANZERI. La délégation était également composée par Mme Rodi KRATSA-TSAGAROPOULOU, M. Cristian Dan PREDA, Mme Tokia SAÏFI, M. Santiago FISAS AYLXELA, M. Lambert VAN NISTELROOIJ, M. Rosario CROCETTA, M. Robert GOEBBELS, Mme Carmen ROMERO LOPEZ, Mme Fiona HALL, M. Derk Jan EPPINK, Mme Hélène FLAUTRE et Mme Marie-Christine VERGIAT.

CONTEXTE

Le gouvernement transitoire de Monsieur Béji Caïd Essebsi s'est prononcé, dès le mois de février 2011, pour l'organisation d'élections libres et transparentes afin d'élire une Assemblée Nationale Constituante (ANC). L'Instance supérieure pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique (Commission Ben Achour), à laquelle ont été intégrés des représentants de la société civile et de douze partis politiques, a complété le dispositif institutionnel de transition de la période menant jusqu'à l'élection de l'ANC.

L'instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), créée en vertu du Décret-loi n° 27, du 18 avril 2011, est l'instance chargée d'organiser et de gérer les élections.

Les élections de l'Assemblée Constituante en Tunisie étaient essentielles pour toute une série de raisons. Premièrement, le peuple tunisien, qui a soif de changement, a pu exprimer librement son opinion pour la première fois concernant le futur système politique et l'orientation socio-économique du pays. Deuxièmement, il s'agissait du premier test du processus de transition démocratique du Printemps arabe, par lequel le pays passera progressivement de l'abolition des anciennes structures autoritaires et corrompues à la création de structures démocratiques. Des élections ouvertes, gérées de manière judicieuse et transparente en Tunisie peuvent avoir un impact salutaire et encourageant dans tout le monde arabe. Troisièmement, ces élections constituent un test intéressant de la participation d'un parti islamiste auto-défini comme modéré, à des élections démocratiques

après une longue période d'interdictions. Enfin, les élections constituent un important jalon pour l'Union européenne, qui a beaucoup investi à côté d'autres grands acteurs internationaux afin de garantir un processus libre et équitable dans un pays situé à ses portes. La task-force commune UE-Tunisie récemment mise sur pied est un exemple tangible du profond engagement de l'Union européenne à faire le maximum pour que la Tunisie devienne le phare de sa politique de voisinage méridional nouvellement renforcée.

ORGANISATION ELECTORALE

L'ISIE, présidée par Monsieur Kamel Jendoubi, a organisé les élections de l'Assemblée Nationale Constituante (ANC) en six mois et ses 33 instances régionales pour les élections, dont 27 en Tunisie et six à l'étranger, ont commencé à fonctionner moins de quatre mois avant le jour du scrutin.

L'instance dans les quelques mois disponibles depuis sa création, a réalisé une tâche énorme: Mise en place d'une administration électorale, établissement et vérification des listes des candidats, listes des électeurs, formation des personnes chargées des bureaux de vote.

Le nombre de Tunisiens inscrits sur les listes électorales à l'issue de la phase d'inscription volontaire était de 4,1 millions en Tunisie et 338.715 à l'étranger. Les délais supplémentaires proposés par l'ISIE pour s'inscrire dans sa circonscription de résidence n'ont pas augmenté de manière significative le nombre d'électeurs inscrits. Dans un souci d'inclusivité, l'ISIE qui a pris la décision le 16 octobre de produire des listes d'électeurs inscrits d'office et des listes complémentaires d'inscription pour l'étranger.

Il y avait 8.833 bureaux de vote opérationnels en Tunisie le jour du scrutin, et près de 450 à l'étranger entre les 20 et 22 octobre dans près de 50 pays.

Des délais aussi courts pour l'organisation de ces élections ont produit des difficultés: Ainsi, le bulletin de vote n'a été dévoilé que le 22 octobre, et uniquement sur Internet, et les électeurs ne l'ont découvert que le jour de l'élection.

CADRE ELECTORAL

La Mission d'observation des élections de l'Union européenne indique que "Dans le contexte de la transition engagée depuis le 14 janvier 2011, la législation en vigueur propose un cadre adéquat pour l'organisation d'élections démocratiques conformément aux lois tunisiennes et aux normes internationales. La Tunisie a ratifié les principaux instruments internationaux constituant les obligations en matière d'élections".

Pour ces élections, le pays était divisé en 27 circonscriptions qui épousaient les frontières des gouvernorats hormis Tunis, Nabeul et Sfax, scindés en deux circonscriptions compte tenu de leur taille. Etant donné qu'environ un million de Tunisiens vit à l'étranger, six circonscriptions ont été formées pour les électeurs expatriés, les deux plus grandes étant situées en France et représentant 10 sièges au total.

Pour la première fois, et étant donné l'importance du vote à l'étranger, la Mission d'observation des élections a également observé des bureaux de vote à l'étranger.

LES CANDIDATS

La période de la transition a été marquée par la légalisation de partis politiques interdits sous l'ancien régime et par la création d'une multitude de nouveaux partis et de listes indépendantes de diverses orientations idéologiques. Cette effervescence politique indique une volonté profonde de mener jusqu'à son terme une Révolution qui a ouvert la voie à la promotion de l'État de droit dans la région.

L'engagement massif des Tunisiens pour la construction de la démocratie a aussi conduit à un émiettement de l'offre politique, illustré par le grand nombre de listes de candidats, 1.517, dont 654 indépendantes, dans les 27 circonscriptions en Tunisie, sans compter les 145 listes à l'étranger.

OBSERVATION DES ELECTIONS

L'accréditation d'observateurs nationaux et internationaux incombe aussi à la commission électorale. Un nombre record d'organisations ont observé ces élections: Le Carter Center, la plus grande organisation internationale d'observation après la Mission d'observation électorale de l'Union européenne, mais aussi l'OIF, le NDI, l'IRI, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, l'Union Africaine, le Réseau arabe d'observation des élections (RAOE); parmi les organisations d'observation tunisiennes, l'Association tunisienne pour l'intégrité et la démocratie des élections (ATIDE), Mouraouiboun, OFIYA (coalition de plus de 70 ONG tunisiennes).

LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA DELEGATION

La délégation souhaite signaler que les relations de travail avec la Mission d'observation des élections de l'Union européenne et avec la délégation de l'UE à Tunis ont été particulièrement chaleureuses et l'Union européenne a présenté une image unie et coordonnée dans toutes ses interventions.

Suite au briefing de M. Gahler et l'équipe centrale de la Mission d'observation des élections de l'UE, la délégation a rencontré des représentants des différentes familles politiques tunisiennes: ETTAKATOL, Le Pôle, AFEK TOUNES, PDP, ENNAHDHA, CPR. La délégation a également rencontré les ambassadeurs de l'UE, à la Délégation de l'Union Européenne. La délégation a rencontré le Premier Ministre, Monsieur Béji CAÏD ESSEBSI, conjointement avec le Ministre Délégué au Premier Ministre, Monsieur Ridha BELHADJ, et le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères. M. Albertini a accompagné le Chef Observateur pour rencontrer le président de l'ISIE –qui, débordé, ne pouvait plus recevoir aucune délégation–.

La délégation a également rencontré la Présidente du Tribunal Administratif, l'Association et le Syndicat des magistrats, ainsi que différents représentants de la société civile.

Les députés déployés hors de Tunis (Sidi Bouzid, Sfax et Gafsa / Redeyed) ont en outre rencontré les autorités locales (Gouverneurs, représentants de l'ISIE), des acteurs locaux impliqués dans la campagne (médias, mouvement associatif) et des observateurs locaux.

Etant donné l'intérêt en Europe concernant le déroulement de ces élections, la MOE UE et la Délégation du Parlement ont fait l'objet d'une forte couverture médiatique, dont un résumé des principaux éléments se trouve en annexe.

JOURNEE ELECTORALE

Le jour des élections, la délégation s'est déployée à Tunis et ses environs (4 équipes), à Sfax, à Sidi Bouzid et à Gafsa/Redeyef. Les sept équipes d'observateurs du Parlement européen et ceux de la Mission d'observation des élections de l'UE ont atteint des conclusions très similaires sur la conduite du scrutin:

- Le scrutin était généralement bien organisé, avec des erreurs imputables à l'inexpérience (notamment au moment du dépouillement) car il s'agissait des premières vraies élections en Tunisie et une participation impressionnante du peuple tunisien.
- Le nombre de bureaux de vote était insuffisant pour absorber les longues files d'électeurs (surtout dans les bureaux des électeurs "inscrits d'office") qui ont dû parfois patienter pendant sept heures avant de pouvoir voter. Cependant, cette insuffisance n'a pas affecté l'intégrité du scrutin.
- Les procédures de dépouillement et de comptage se sont révélées longues et difficiles.
- La présence d'observateurs locaux de listes candidates était aléatoire, sauf pour le parti Ennahda qui a pu déployer systématiquement un, voire deux, observateurs par bureau de vote.

CONFERENCE DE PRESSE CONJOINTE

Mardi 25 Octobre, le Chef de la Mission d'observation des élections de l'Union européenne, M. Gahler et M. Albertini, en tant que Président de la Délégation du PE, ont présenté les conclusions de la MOE UE.

La délégation du Parlement européen a soutenu la déclaration préliminaire de la mission d'observation électorale de l'Union européenne. Le président de la délégation a fait une évaluation politique de cette élection, basée sur des observations de la Mission d'observation des élections de l'Union européenne et de la délégation elle-même sur le jour des élections.

Sans entrer dans analyse détaillée des observations, qui figurent en annexe dans le rapport préliminaire de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne, la déclaration prononcée par M. Albertini a mis en exergue les points suivants:

- ✓ félicitation très sincères à l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections;
- ✓ grande participation des tunisiens aux élections et constat de l'émotion des participants vis-à-vis de cet évènement historique;
- ✓ appel à l'acceptation des résultats et au dialogue/consensus

- ✓ disponibilité du PE, à travers sa commission des Affaires étrangères ou sa Délégation Maghreb, à travailler avec Assemblée Constituante dans le cadre de la politique de voisinage.

RESULTATS DEFINITIFS

Les résultats définitifs de l'élection du 23 octobre ont été annoncés le 14 novembre par l'Instance Electorale (ISIE). Le nombre de votants s'est élevé à 4,094 millions (sur un corps électoral estimé à 7,569 millions), avec une participation de 54,1%.

ASSEMBLEE CONSTITUANTE (217 ELUS):

Ennahda	89 élus
Congrès pour la République	29 élus
"Pétition populaire"	26 élus
Ettakatol	20 élus
Parti démocrate progressiste	16 élus
Pôle démocratique moderniste	5 élus
L'Initiative	5 élus
Afek Tounes	4 élus
PCOT	3 élus
Achab	2 élus
Mouvement des démocrates socialistes	2 élus
Autres: petits partis et indépendants	16 sièges restants

La Pétition populaire (Al-Aridha) a récupéré sept des huit sièges annulés par l'ISIE, et devient, avec 26 sièges, la 3ème force politique de l'ANC.

Le faible nombre de femmes en tête de liste et la grande fragmentation des résultats du vote ont fait que, contrairement à la volonté du législateur de voir la plus grande égalité hommes/femmes, il n'y aura dans l'assemblée constituante issue du vote du 23 Octobre, constituée d'un total de 217 élus, que 49 femmes (dont 42, logiquement pour le Parti Ennahdha qui a remporté ces élections).

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La Mission d'observation des élections de l'UE est restée en Tunisie jusqu'à la fin du processus postélectoral et à rendu début décembre, un rapport final sur les élections à l'assemblée constituante. Ce rapport contiens des recommandations aux autorités

tunisiennes, visant à encore améliorer le processus électoral, y compris du point de vue de l'égalité entre les genres.

Les principaux partis politiques s'étaient accordés pour limiter la durée de l'Assemblée constituante à un an, ce qui signifie que des élections législatives, et très probablement aussi présidentielles, pourraient avoir lieu en 2012 après un référendum concernant la nouvelle Constitution.

La Délégation d'observation des élections du Parlement Européen dans le cadre de la Mission à long terme de l'Union Européenne a été un important instrument dans l'évaluation de la situation électorale en Tunisie et cette délégation recommande au Groupe de coordination des élections, à la Commission d'Affaires Etrangères, à la Commission du Développement et aux Délégations compétentes et notamment à la task-force UE-Tunisie, de suivre de près les conclusions et recommandations du rapport final de la Mission d'observation électorale de l'Union Européenne, en travaillant avec le même esprit constructif de collaboration qui a présidé au travail de cette Délégation d'observation des élections.

En ce qui concerne l'égalité des genres, Mme Hall, responsable des questions de genre au sein du Groupe de Coordination des élections, qui participait à cette délégation, a adressé à la Commission FEMMES une note d'information sur les résultats de cette élection.

PARLEMENT EUROPEEN
ELECTION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE EN TUNISIE
DELEGATION D'OBSERVATION ELECTORALE
23 octobre 2011

Liste des participants

Députés

M. Gabriele ALBERTINI, PPE, Italie (Président)
M. Pier Antonio PANZERI, S&D, Italie (Vice-président)
Mme Rodi KRATSA-TSAGAROPOULOU, PPE, Grèce
M. Cristian Dan PREDA, PPE, Roumanie
Mme Tokia SAÏFI, PPE, France
M. Santiago FISAS AYXELA, PPE, Espagne
M. Lambert VAN NISTELROOIJ, PPE, Pays-Bas
M. Rosario CROCETTA, S&D, Italie
M. Robert GOEBBELS, S&D, Luxembourg
Mme Carmen ROMERO LOPEZ, S&D, Espagne
Mme Fiona HALL, ALDE, UK
M. Derk Jan EPPINK, ECR, Belgique
Mme Hélène FLAUTRE, Verts/ALE, France
Mme Marie-Christine VERGIAT, GUE/NGL, France

Secrétariat

M. Pietro DUCCI, Chef d'Unité
Mme Emilia GALLEGO, Administrateur
Mme Isabelle MONTOYA, Administrateur
Mme Djamila CHIKHI, Administrateur
Mme Adriana TUHRINSKA, Assistante
Mme Claudine STAUB, Assistante

Groupes Politiques

M. Jesper HAGLUND, PPE
M. Jean-François VALLIN, S&D
Mme Mychelle RIEU, Verts/ALE

Interprètes

Mme Agnès BERNARD
Mme Anna POSTEL
Mme Claire FERGUSON
M. Reuben IMRAY
Mme Giovanna FRANCIA
Mme Laura ZACCARIA

Presse

Mme Mary BRAZIER
Mme Elena KURZE

PARLEMENT EUROPEEN

ELECTION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE EN TUNISIE DELEGATION D'OBSERVATION ELECTORALE 20-25 octobre 2011

PROJET DE PROGRAMME

Members

M. Gabriele ALBERTINI, PPE, Italie (Président)
M. Pier Antonio PANZERI, S&D, Italie (Vice-Président)
Mme Rodi KRATSA-TSAGAROPOULOU, PPE, Grèce
M. Cristian Dan PREDA, PPE, Roumanie
Mme Tokia SAÏFI, PPE, France
M. Santiago FISAS AYOXELA, PPE, Espagne
M. Lambert VAN NISTELROOIJ, PPE, Pays-Bas
M. Rosario CROCETTA, S&D, Italie
M. Robert GOEBBELS, S&D, Luxembourg
Mme Carmen ROMERO LOPEZ, S&D, Espagne
Mme Fiona HALL, ALDE, Royaume-Uni
M. Derk Jan EPPINK, ECR, Belgique
Mme Hélène FLAUTRE, Verts/ALE, France
Mme Marie-Christine VERGIAT, GUE/NGL, France

Secrétariat

M. Pietro DUCCI, Chef d'Unité
Mme Emilia GALLEGO, Administrateur
Mme Isabelle MONTOYA, Administrateur
Mme Djamila CHIKHI, Administrateur
Mme Adriana TUHRINSKA, Assistante
Mme Claudine STAUB, Assistante

Groupes Politiques

M. Jesper HAGLUND, PPE
M. Jean-François VALLIN, S&D
Mme Mychelle RIEU, Verts/ALE

Interprètes

Mme Agnès BERNARD
Mme Anna POSTEL
Mme Claire FERGUSON
M. Reuben IMRAY
Mme Giovanna FRANZIA
Mme Laura ZACCARIA

Presse

Mme Mary BRAZIER
Mme Elena KURZE

**SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES REUNIONS
AURONT LIEU A LA SALLE KAIROUAN (rez-de-chaussée de
l'Hôtel Sheraton)**

Mardi 18 octobre 2011

Arrivée des membres du secrétariat et transfert à l'Hôtel Sheraton
avenue de la Ligue Arabe - B.P. 345 - Tunis Carthage Cedex 1080
Tel. +216-71-782100 - Fax +216-71-782208 - sheraton.tunis@sheraton.com/

Réunion avec le Core Team de la Mission d'Observation des Elections de l'UE
pour la mise au point finale du programme

Réunion avec le fournisseur de services de la Mission pour les derniers
ajustements en terme de logistique

Mercredi 19 octobre 2011

Arrivée des députés et transfert à l'Hôtel Sheraton
avenue de la Ligue Arabe - B.P. 345 - Tunis Carthage Cedex 1080
Tel. +216-71-782100 - Fax +216-71-782208 - sheraton.tunis@sheraton.com/

Jeudi 20 octobre 2011

- 8h00-9h20** Accueil par M. Gahler, Chef Observateur de la Mission d'Observation
Electorale de l'Union Européenne et présentation par l'équipe cadre de la
Mission
- Analyse de la situation politique
- Analyse de la situation électorale et juridique
- Media
- 9h30- 17h00** **Réunions avec des représentants des grandes familles politiques**
- 9h30** Parti *ETTAKATOL (Forum Démocratique Travail et Libertés, FDTL)*,
représenté par Khalil EZZAOUIA
- 10h30** Parti *Le Pôle*, représenté par le Dr. Amine Sami BEN SASSI
- 11h30** Parti *AFEK TOUNES*, représenté par Mme Emna MNIF
- 12h30** *Déjeuner libre*
- 14h30** Parti *PDP*, représenté par Monsieur CHEBBI (Président)
- 15h30** Parti *ENNAHDHA*, représenté par:
Mr Mohamed Ben Salem : membre du bureau exécutif et membre du
bureau politique, et president de la liste électorale de Zegouan.
Mr Ali Bouraoui: membre du bureau politique.
- 16h30** **Départ du Sheraton**

- 17h00** Réunion avec les Ambassadeurs des Etats Membres de l'UE et de l'Union Européenne
Lieu : Délégation de l'Union Européenne
- 18h30** Cocktail offert par le Chef de Délégation UE, S.E. Adrianus KOETSENRIJTER
Lieu : Délégation de l'Union Européenne

Vendredi 21 octobre 2011

- 09h00 Parti Congrès pour la République (CPR)
- 09h00** **Départ du Sheraton**
Rencontre d'une partie de la délégation avec le Ministre des Affaires Etrangères
- 10h15** **Départ du Sheraton**
11h00 Rencontre avec le Premier Ministre, Monsieur Béji CAÏD ESSEBSI, conjointement avec le Ministre Délégué au Premier Ministre, Monsieur Ridha BELHADJ
Lieu : Ministère – La Kasbah
- 12h30 *Déjeuner libre*
- 14h00 Association Tunisienne des Femmes Démocrates, secrétaire générale, Mme Saïd AOUN
- 15h00 Syndicat des Magistrats tunisiens, présidente Mme Raoudha LABIDI
- 16h00 **Tribunal administratif**, la présidente, Mme Raoudha MECHICHI
- 18h00-20h00 Cocktail offert par S.E. Pietro BENASSI, Ambassadeur d'Italie
Lieu : Résidence 'La Charmeuse' de l'Ambassadeur d'Italie

Samedi 22 octobre 2011

Déploiement des différentes équipes

Déploiement SFAX

Départ à 9h00 par route

Arrivée Hôtel Golden Tulip (145 Dinars/nuit)

Briefing avec les OLT locaux, autres rencontres à préciser

Lundi 24 Octobre: Retour à 09h00 arrivée vers 13h00 à Tunis.

Déploiement SIDI BOUZID

Départ à 06H00 PAR ROUTE,

arrivée Hôtel Sufetula (75 Dinars/nuit).

Briefing avec les OLT locaux, autres rencontres à préciser

Lundi 24 Octobre: Retour à 07h00 arrivée vers 11h00 à Tunis.

Déploiement GAFSA

Samedi 22 octobre : Vol Tunis/Tozeur/Tunis: départ à 15h00, arrivée à 16:05.

arrivée à Gafsa et rencontre avec les LTOs locaux

Hôtel Jugurtha Palace (50 Dinars/nuit).

Lundi 24 Octobre: vol retour à 16h20 arrivée à 17h25 à Tunis.

TUNIS

- 9h00** Association des Magistrats tunisiens, Me Khaltoum KENOU (présidente)
- 10h30** Briefing régional avec les Observateurs de Long Terme de Tunis pour les Députés basés à Tunis suivi d'un mini-briefing par circonscription
- 12h00** INRIC Instance Nationale pour la Réforme de l'Information et de la Communication , représentée par :
1. M. RIDHA KEFI: membre de l'instance, journaliste et rédacteur en chef "Kapitalis"
 2. Madame NEDRA BOU KESRA : journaliste à l'instance nationale pour la réforme de l'information et de la communication.

Déjeuner libre

- 14h30** Départ des députés déployés sur Tunis pour le Centre de Presse de l'ISIE
- 15h00** Visite du Centre de Presse de l'ISIE
- 17h00** Retour au Sheraton

Dimanche 23 octobre 2011

- Jour des élections*
- 07h00** Ouverture des bureaux de vote
- 19h00** Clôture des bureaux de vote et observation du dépouillement et PV

Lundi 24 octobre 2011

TUNIS

Retour des différentes équipes déployées

Déploiement SFAX

Retour à 09h00 arrivée vers 13h00 à Tunis.

Déploiement SIDI BOUZID

Retour à 07h00 arrivée vers 11h00 à Tunis.

Déploiement GAFSA

Vol retour à 16h20 arrivée à 17h25 à Tunis

15h00 Réunion interne à la délégation - Evaluation du processus électoral –
Debriefing

18h30 Cocktail offert par la délégation du PE au Chef Observateur de la
Mission d'Observation Electorale de l'UE, aux Ambassadeurs de
l'UE et des Etats Membres et à l'équipe cadre de la Mission
*Lieu : Hôtel Sheraton – Le Patio (espace ouvert en face de la salle de
réunion Kairouan)*

Mardi 25 octobre 2011

11h00 Conférence de presse conjointe du Chef de la Mission d'Observation
Electorale de l'Union Européenne et du Chef de la Délégation du
Parlement européen pour l'Observation des Elections en Tunisie, au
cours de laquelle sera présentée la déclaration préliminaire conjointe
Lieu : Hôtel Sheraton – Salle Kairouan

15.30 Réunion avec le fournisseur de services sur la logistique utilisée pour
la délégation

Fin du programme

PARLEMENT EUROPEEN
ELECTION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE EN TUNISIE
DELEGATION D'OBSERVATION ELECTORALE
23 octobre 2011
Plan de déploiement

Equipe Tunis 1

M. Gabriele ALBERTINI, PPE, Italie (Président)
M. Pietro DUCCI, Chef d'Unité
Mme Mary BRAZIER, Presse
Mme Giovanna FRANZIA, interprète FR/IT

Equipe Tunis 2

Mme Rodi KRATSA-TSAGAROPOULOU, PPE, Grèce
M. Santiago FISAS AYXELA, PPE, Espagne
M. Jesper HAGLUND, staff groupe politique PPE

Equipe Tunis 3

M. Cristian Dan PREDA, PPE, Roumanie
Mme Tokia SAÏFI, PPE, France
Mme Carmen ROMERO LOPEZ, S&D, Espagne
Mme Adriana TUHRINSKA, Assistante

Equipe Tunis 4

M. Derk Jan EPPINK, ECR, Belgique
M. Lambert VAN NISTELROOIJ, PPE, Pays-Bas
Mme Claudine STAUB, Assistante
Mme Claire FERGUSSON, interprète FR/EN

Equipe Sidi-Bouزيد

Mme Hélène FLAUTRE, Verts/ALE, France
M. Robert GOEBBELS, S&D, Luxembourg
Mme Djamila CHIKHI, Administrateur
Mme Mychelle RIEU, staff groupe politique Verts/ALE
M. Jean-François VALLIN, staff groupe politique S&D

Equipe Sfax

M. Pier Antonio PANZERI, S&D, Italie
Mme Fiona HALL, ALDE, UK
Mme Véronique ARNAULT, Directrice EEAS
Mme Isabelle MONTOYA, Administrateur
Mme Laura ZACCARIA, Interprète IT/FR
M. Reuben IMRAY, Interprète FR/EN
1 photographe

Equipe Gafsa

M. Rosario CROCETTA, S&D, Italie
Mme Marie-Christine VERGIAT, GUE/NGL, France
Mme Emilia GALLEGO, Administrateur

